

Dép. 59  
« La Boîte à Mots »

## PRESENTATION DE L'ACTION

### *Intitulé, ancienneté et lieu d'implantation*

L'Unité éducative existe depuis 1989. Dans ce cadre, elle a créé un outil spécifique qui s'appelle « La Boîte à Mots », qui a démarré en 1995 (additif à la convention signée avec l'inspection Académique du Nord permettant la nouvelle mouture du projet signé en 1994). Elle est implantée dans le Nord (métropole lilloise : Lille, Seclin, Wattrelos, Roubaix Tourcoing, Mons en Baroeul) et dans le Pas de Calais (st Nicolas lez Arras, Méricourt, Dainville...)

### *Service gérant l'action*

La « Boîte à Mots » est un dispositif géré par la Sauvegarde du Nord dans le pôle protection de l'enfance.

### *Personne à contacter*

Isabelle Sagnet

Directrice de la Boîte à Mots

La Sauvegarde du Nord.

Centre Vauban

199-201, rue Colbert

59045 LILLE Cedex

Email : [boiteamots@lasauvegardedunord.fr](mailto:boiteamots@lasauvegardedunord.fr)

Tél : 03/20/15/16/49 ou 06/71/92/05/75

### ***Echelle de l'action***

- Géographique : Nord : agglomération lilloise et Pas de Calais : agglomération arrageoise et bassin minier.
- Nombre d'usagers : environ 600 enfants âgés de 6 à 18 ans participent chaque année à l'action Boîte à Mots.

### ***Cadre de l'action***

L'intervention fait l'objet de protocoles d'accord entre les Inspecteur d'éducation Nationale, le directeur de l'établissement scolaire et les responsables missionnés par la Sauvegarde du Nord

### ***Financement***

Les villes de Lille et Tourcoing, Le Fond Social Européen, Le Conseil Régional, le Conseil départemental, mécénat.

## **ELABORATION DU PROJET**

### ***Critères ayant motivé le projet – Personne à l'initiative du projet***

#### **La naissance de l'Unité Educative**

En 1990, la Sauvegarde du Nord a la volonté de créer des réponses nouvelles et innovantes en direction de l'enfance et de la jeunesse en difficulté. Ces créations se feront en réponse à des commandes ou demandes des pouvoirs publics, ou à partir d'expériences et d'observations menées au sein de l'association. C'est ainsi que naîtra l'Unité Educative : un dispositif éducatif implanté directement dans l'école et qui permettra de mener un travail éducatif complémentaire et simultané avec celui des enseignants en vue de lutter contre l'échec scolaire. Maryse Thellier est alors embauchée en tant que responsable afin de développer, au sein de l'école primaire d'application Récamier, des activités visant à favoriser le bien-être des enfants à l'école, et ainsi d'augmenter leur appétence pour les apprentissages scolaires.

#### **La convention de partenariat**

En 1994, le travail mené par l'Unité Educative au sein de l'école est formalisé par la signature d'une convention de partenariat entre l'Inspection Académique du Nord et la Sauvegarde du Nord. La mission de l'Unité Educative est alors définie ainsi : « *trouver des réponses adaptées*

*aux difficultés d'intégration scolaire et sociale des enfants ».* Cette convention permet de plus, aux professionnels de l'Unité Educative d'intervenir durant le temps scolaire.

### **La création de la Boîte à Mots au sein de l'Unité Educative**

A la suite de réflexions menées autour du droit à l'expression des enfants (l'application de l'article 13 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant) et de l'observation d'une expérience menée à Montréal, au Canada (le courrier des enfants), la responsable de l'Unité Educative a l'idée de créer un dispositif qui mettrait en relation des enfants et des adultes par le biais d'une correspondance. C'est avec la participation active de la Directrice Technique de la Sauvegarde du Nord, mais aussi de personnes extérieures (architecte, professeur d'IUFM, philosophe, responsable de formation, anthropologue) que les contours de la Boîte à Mots se dessinent. En 1996 un additif à la convention de partenariat actualise et définit le projet Boîte à Mots en ces termes « *Une action de prévention spécifique représentant le support privilégié de l'Unité Educative. C'est à travers le résultat d'interventions socio-éducatives au sein d'écoles lilloises situées dans des quartiers sensibles que le projet fut expérimenté depuis septembre 96, dans le respect des termes de la convention signée en septembre 94* »

### ***Références à un projet du même type***

L'équipe s'est référée à une expérience québécoise, « la maison des enfants » de Montréal.

### ***Public visé***

Présence éducative auprès d'un grand nombre d'enfants et d'adolescents avec une attention particulière pour ceux présentant des difficultés mais sans les isoler des autres.

- Elèves de l'école élémentaire Victor Duruy de Lille (quartier de Moulins)
- Elèves de l'école élémentaire Quinet Rollin de Lille (quartier de Wazemmes)
- Enfants participant à l'accompagnement scolaire de la Maison de quartier de Wazemmes
- Enfants participant à l'accompagnement scolaire des centres sociaux de Wattrelos
- Elèves du collège de Wazemmes (quartiers de Wazemmes à Lille)
- Elèves du collège Franklin : CLA (Classe d'adaptation pour élèves non francophones) de Franklin (quartiers Centre et Saint-Sauveur de Lille)
- 4<sup>ème</sup> du collège Rabelais à Mons en Baroeul

- Elèves de deux écoles élémentaires de Tourcoing : Camus et Claudel (quartier de la Bourgogne)
- enfants participants à l'accompagnement scolaire primaire au centre social de la Bourgogne à Tourcoing
- Enfants d'un terrain des gens du voyage de Lille-Hellemmes-Ronchin
- Enfants vivants avec leur famille au Foyer d'accueil de familles migrantes à Houplin-Ancoisne
- Enfants d'une Maison d'Enfants à Caractère Sociale à Lambersart
- Lycéens de trois classes en bac professionnel Secrétariat à Seclin (Lycée professionnel des Hauts de Flandres)
- Enfants d'un dispositif de réussite éducative à Saint Nicolas lez Arras(62).
- Elèves d'une école élémentaire à Saint Nicolas lez Arras (62) : Ecole Grenier.
- Elèves des collèges de Mericourt et Dainville
- élèves du lycée professionnel de Dainville

### *Moyens en personnel*

- Entre 60 et 70 bénévoles membres de la société civile.
- Quatre salariés (équivalent temps plein = 2,75).
- Partenaires associés :  
Inspection académique (enseignement spécialisé), Inspection de l'Education Nationale (IEN), Associations de parents d'élèves,  
Centres sociaux (Wattrelos et Tourcoing) et maisons de Quartier (Lille-Wazemmes), Institut supérieur d'éducation pédagogique de Tournai, Institut régional des travailleurs sociaux (IRTS), Association Régionale d'Etude et d'Action Sociale auprès des Gens du voyage.
- Partenaires financiers :  
Villes de Tourcoing et Lille (Politique de la Ville).  
Etat dans le cadre de la Politique de la Ville (Contrat urbain de Cohésion social ) Tourcoing  
Conseil Départemental du Nord (Aide Social à l'Enfance)  
Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais  
Fonds social européen - Objectif 2

### *Date de début de projet*

Les prémices du projet ont été pensées dès 1989

### *Date de démarrage de l'action*

La convention a été signée en 1994.

### *Objectifs du projet :*

#### Contribuer à l'épanouissement et au développement personnel de l'enfant.

- Renforcer l'estime de soi : les adultes mobilisés autour de l'enfant vont par leur attitude bienveillante et non jugeante, chercher à valoriser les attitudes positives de l'enfant, encourager sa volonté d'autonomie et ainsi favoriser son bien être.
- Améliorer la confiance des enfants vis-à-vis des adultes : les réponses des adultes aux enfants génèrent un sentiment de confiance en l'environnement extérieur : « il existe quelque part un adulte qui a de l'attention pour moi. »
- Accompagner les enfants à la résolution des problèmes : Dans sa lettre l'enfant peut demander des conseils aux répondants Tom ou Betty. Ils y répondront avec attention en se positionnant.
- Agir dans la bienveillance : Les acteurs de la Boîte à Mots mettent la bienveillance au cœur de leur pratique et s'efforcent de donner les moyens aux jeunes de trouver les ressources nécessaires pour affronter les difficultés qu'ils rencontrent.

#### Développer l'éducation à la citoyenneté :

- Transmettre des valeurs citoyennes par l'exercice des libertés civiques, par la mise en œuvre de l'article 13 de la convention internationale des droits de l'enfant : la liberté d'expression, la liberté de penser, la liberté de choisir.
- Permettre une mise en relation épistolaire entre des enfants et des adultes- citoyens de la société civile « les « Tom » et « Betty ». Ces objectifs sont ceux de la mise en œuvre du « mieux vivre ensemble », de la socialisation, de l'éducation citoyenne.
- Soutenir et développer l'aide aux enfants les plus en difficultés en œuvrant pour leur intégration dans la cité.

### Prévenir les comportements violents des enfants et des adolescents :

- Prendre en compte l'individualité des enfants : les ateliers visent à donner aux enfants la compétence verbale qui leur permettra d'exprimer leurs émotions, leurs ressentis, leurs pensées plutôt qu'elles ne se matérialisent en passages à l'acte et en violence.
- Favoriser l'apprentissage de la relation à l'autre et au monde : facteurs et répondants vont insister régulièrement auprès des enfants pour leur rappeler qu'ils ne sont pas seuls. Ils ont autour d'eux des adultes : parents, instituteurs, animateurs. Cette façon de faire permet à l'enfant de renforcer sa confiance non seulement envers les facteurs et les Tom et Betty, mais également envers les adultes qui l'entourent.

### Prévenir des violences exercées sur les enfants :

- Exercer une veille éducative de prévention de la maltraitance en délicatesse et en toute authenticité.
- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'exprimer en toute confidentialité et en toute sécurité
- Permettre aux enfants de trouver les ressources nécessaires pour affronter les difficultés qu'ils rencontrent.

### Prévenir l'exclusion sociale et culturelle :

- Assurer une présence éducative auprès de tous les enfants avec une attention particulière pour les enfants en difficultés, mais sans les isoler des autres.
- Développer les connaissances des enfants, leurs curiosités, leur ouverture sur le monde qui les entoure : Dans leurs lettres les enfants peuvent aborder tous les sujets et ainsi s'interroger et s'ouvrir au monde qui les entoure.

### Lutter contre le décrochage scolaire :

- Lutter contre l'illettrisme par l'usage de l'écriture et de la lecture de lettres : la correspondance, met les enfants en situation concrète d'écriture et de lecture et ainsi elle donne un sens et une utilité immédiate aux apprentissages enseignés à l'école.
- Susciter la motivation à la lecture et l'écriture : les lettres sont personnalisées ; elles rencontrent l'intérêt des enfants car ces lettres parlent d'eux.

- Valoriser les capacités des élèves : les répondants font confiance aux enfants, ils visent à faire ressortir leurs forces, leurs moyens, leurs solutions, leurs comportements positifs.
- Échanger entre adulte et enfants sur l'école : face aux découragements, aux questionnements, aux interrogations sur l'école et la scolarité, les adultes vont faire part de leurs expériences, donner des conseils et encourager les enfants à chercher les ressources autour d'eux afin de maintenir l'accrochage scolaire.

#### Mobiliser la société civile :

- Sensibiliser un réseau de bénévoles habitant les mêmes zones géographiques que les enfants à la rédaction de lettres-réponses aux enfants.
- Permettre à des adultes de la société civile de se préoccuper d'enfants de leur cité.
- Faire participer les bénévoles aux évolutions de la Boîte à Mots et rendre les bénévoles acteurs de leur engagement citoyen pour l'éducation des enfants : les facteurs organisent régulièrement des instances de réflexions appelées commission d'éthique.
- Faire évoluer le regard des bénévoles sur les enfants d'aujourd'hui grâce au contenu des lettres, et à l'expérience des facteurs sur le terrain.

#### Co-construire une communauté éducative dont la préoccupation principale est le bien être des enfants :

- Construire un partenariat efficient avec l'ensemble des équipes éducatives : enseignants-directeurs, animateurs, inspecteurs, éducateur
- Former les bénévoles sur les sujets préoccupant les enfants d'aujourd'hui.
- Sensibiliser les parents à l'importance de l'expression des enfants.

#### Développer la Boîte à Mots

- Entretenir l'implantation de la Boîte à Mots dans les lieux et auprès des publics pour lesquels elle intervient.
- Expérimenter l'action sur de nouveaux territoires et auprès de nouveaux publics

Transmettre la Boîte à Mots : faire connaître l'expérience et sa culture, mais aussi développer le concept et mettre en place un réseau.

## GRANDES ETAPES D'EVOLUTION CHRONOLOGIQUE

1989-1994 : Unité éducative. Action et localisation au sein d'une école de perfectionnement lilloise.

.1994 : additif à la convention avec l'inspection académique, démarrage de l'action Boîte à Mots dans la métropole lilloise

1998-2007 : Transmission du concept à Sèvres. Association « La courte échelle »

2000-2007 : développement et transmission du projet dans le Valenciennois. Transmission du concept aux centres sociaux du Valenciennois.

2008-aujourd'hui: développement et transmission du projet « Boîte à Mots », dans le Pas de calais, expérimentations auprès de nouveaux publics (lycéens, enfants confiés à l'aide social à l'enfance), transmission auprès d'associations à Angers (Maine et Loire 49) et Lannion (Côtes d'Armor).

## DESCRIPTION DE L'ACTION

### *Description de l'action effective*

La *Boîte à Mots* est une boîte aux lettres, mais un peu différente des boîtes aux lettres habituelles. Elle est un intermédiaire confidentiel dans le cadre d'une discussion intime entre des enfants, et des adultes.

Des enfants écrivent, ce qu'ils veulent, ce qui est important pour eux. Cela peut être des questions, une histoire, ou simplement quelques mots. Ils sont accompagnés en cela par des facteurs-écrivains public d'enfants qui prêtent leurs mains pour faciliter la démarche auprès d'enfants qui ne veulent pas ou ne peuvent pas encore écrire. Les enfants déposent leurs lettres confidentielles dans une grande boîte en bois toute bariolée aux couleurs de la Boîte à Mots :

### **Ce sont les ateliers d'écriture**

Ces lettres parviennent au groupe des répondants constitués d'hommes que l'on appelle Tom et de femmes que l'on appelle Betty. Ces adultes ont choisi d'être des lecteurs attentionnés pour ces écritures d'enfants, et d'y répondre avec le meilleur d'eux-mêmes et en respectant un certain nombre de règles éthiques.



Ainsi, toutes les réponses sont alors lues et discutées en groupe de répondants lors des réunions mensuelles prévues pour valider chaque réponse.

Les facteurs écrivains retournent ensuite dans les écoles, centres sociaux, les terrains d'accueil des gens du voyage pour apporter aux enfants les réponses à leurs lettres et les aider à les lire, et s'assurer que la réponse est adaptée à l'enfant.

**Ce sont les ateliers de « lecture ».**

**La lettre-réponse appartient aux enfants, et ils en font ce qu'ils veulent.**

Cette initiative se déroule en relation étroite avec les parents et les professionnels du monde éducatif.

La *Boîte à Mots* représente un espace de liberté d'expression pour des enfants en questionnement. Par l'échange de lettres personnalisées et réfléchies en fonction de chaque situation personnelle se concrétise un nouveau champ d'expression culturelle favorisant une interaction adulte - enfant et une expérience socialisante.

La finalité du projet Boîte à mots est d'offrir aux enfants un support concret devant leur permettre :

- De se repérer entre les codes, les « habitus », souvent différents, de leur milieu scolaire et de leur milieu familial.
- Pouvoir engager des relations de confiance avec des adultes bienveillants.
- D'être soulagés sans délai de leur souffrance en la partageant et en trouvant le réconfort.

*Outre la possibilité pour les enfants de s'exprimer librement et par écrit, ce support s'inscrit dans la prévention de la maltraitance en favorisant une attitude de veille en toute authenticité et en toute sécurité.*

Participation des bénéficiaires :

**1/ L'Enfant est acteur de l'action car elle ne commence que si les enfants le souhaitent :**

En début d'année, une séance spéciale est dédiée, par les facteurs et pour chaque classe, à une séance d'explication et de sensibilisation à l'action. Au cours de cette séance spéciale les facteurs répondent à toutes les questions posées par les enfants (organisation, qui sont les Tom et Betty...) C'est seulement après cette séance spéciale que l'action démarre réellement.

L'action est basée sur la libre adhésion : l'enfant ne viendra écrire que s'il le souhaite. Un enfant peut décider de venir écrire à chaque fois, une fois ou jamais. C'est l'enfant qui dicte le contenu de la lettre à l'adulte et qui la signe : il est totalement acteur de la réalisation de sa lettre.

Dans ce contact avec l'enfant, les facteurs écrivains publics d'enfant ne sont que des médiateurs et des facilitateurs de l'expression de l'enfant.

## **2/ L'enfant est acteur de l'évaluation Boîte à Mots :**

Au cours de l'année, il arrive que les enfants parlent spontanément de l'effet "Boîte à Mots " sur leur vie. Partant de cette observation, nous avons instauré depuis 4 ans un rituel. Cela consiste pour les enfants à consacrer le dernier atelier écriture de l'année scolaire -en juin- à écrire un texte lettre, toujours adressé à Tom ou à Betty, en guise de bilan, d'évaluation en des termes qui critiquent, jugent, recommandent ou dénoncent. Cette proposition est relayée par les facteurs écrivains publics d'enfants qui présentent le rituel en ces termes : « Pour certains, c'est la dernière lettre que vous écrivez puisque vous quittez l'école (6<sup>ème</sup>), pour d'autres c'est la dernière lettre de l'année scolaire. Il vous est donc possible d'écrire, seul ou à plusieurs, pour dire aux Tom et aux Betty ce que vous pensez de leurs lettres, de la Boîte à Mots, des facteurs, pour dire que cela produit dans votre entourage familial... »

Les enfants sont informés que ces textes lettres ont une utilité pour nous, les organisateurs de la Boîte à Mots : faire savoir aux partenaires qui soutiennent l'action de la Boîte à Mots quels sont les effets directs des échanges épistolaires entre enfants et répondants bénévoles. Ils savent donc que leurs écrits peuvent servir de témoignages pour attester de la pertinence de la Boîte à Mots, ou pour satisfaire une saine curiosité des personnes qui n'auront jamais accès aux autres lettres parce que confidentielles, celles écrites en dehors de cette circonstance d'atelier d'écriture bilan.

### 3/ Du côté des adultes :

La participation aux évolutions, changements de la Boite à Mots se fait avec ses acteurs bénévoles : les répondants. Ils se réunissent à leur initiative ou sur l'incitation de professionnels autour d'un sujet, d'une difficulté dans le cadre de la commission d'éthique.

La commission d'éthique a pour objet de garantir que l'évolution du projet s'effectue en concordance avec les principes forts qui fondent la Boîte à Mots : respect absolu de l'anonymat des adultes répondants, au profit d'une démarche collective et garantie de la confidentialité des propos écrits par les enfants (on ne pourra les reconnaître et il n'y aura aucune utilisation de leurs écrits les impliquant personnellement).

La commission d'éthique est composée de professionnels de la Sauvegarde du Nord ayant la responsabilité de la Boîte à Mots et de répondants cooptés par leurs pairs. Pour chaque groupe cette commission émet un avis sur toute modification ou sur l'évolution du dispositif Boîte à Mots. La contribution de chaque répondant bénévole est de même poids que celle de chaque professionnel puisque chacun dispose d'une voix et des possibilités de vote suivantes : oui, non, abstention, veto, cette dernière position s'imposant au groupe. Ainsi l'évolution de la Boîte à Mots se profile dans le respect d'une éthique consentie par tous parce qu'élaborée sur la base d'un consensus entre les professionnels et les bénévoles.

*Chaque mois quelques 200 lettres sont ainsi échangées. Depuis le début du projet, plus de 15 000 lettres ont été écrites par des enfants et 15000 réponses de répondants leurs ont été remises en main propre.*

Un outil de veille contre la maltraitance.

La Boite à Mots est reconnue comme outil de veille contre la maltraitance par le Conseil Général du Nord.

Dans le cadre de la convention signé avec celui-ci, deux niveaux de gravité ont été définis : les lettres « sensibles » et les lettres « alertes ».

#### Les lettres-alertes

*Les lettres signalant une situation qui appelle une intervention spécifique sont appelées lettres-alertes. Pour ces situations, les facteurs se rapprochent en tout premier lieu de l'enfant*

*pour l'aider à lever la confidentialité ; « ce que tu dis est trop grave pour que Tom ou Betty puisse le garder pour lui. A qui d'autre pourrions-nous (le facteur et l'enfant) en parler ? »*

*Selon les modalités retenues avec l'enfant (l'enfant et le facteur ensemble ou le facteur seul), les responsables du lieu d'accueil sont prévenus et prennent les mesures qui sont nécessaires (information préoccupante à l'UTPAS, saisine du procureur). Si les responsables ne souhaitent pas prendre les mesures, l'Unité Educative interpellera directement l'UTPAS, voire le procureur.*

### *Les lettres sensibles*

*Les lettres qui ne parlent pas explicitement de maltraitance mais troublent ou inquiètent les facteurs et/ou les répondants, sont appelées des lettres sensibles. Nous avons convenu, avec les services du Conseil Général en charge des problèmes de la maltraitance, que nous ne lirions pas entre les lignes des lettres des enfants et que nous ne faisons pas d'interprétation sauvage là où les dires ne sont pas explicites. Les lettres sensibles reçoivent un traitement spécial dans le sens où le facteur effectue un suivi rapproché : dès l'écriture de la lettre puis dans la lecture de la réponse puis dans l'écriture des lettres suivantes. Il s'agit de prendre toutes les précautions avec l'enfant et autour de lui pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une situation alertante.*

*Quelles que soient les interventions menées auprès de l'enfant, il recevra toujours une réponse de Tom ou Betty à son courrier. Les Tom ou Betty sont informés des actions mises en place avant d'avoir à rédiger leur réponse.*

*Extrait de la convention avec le Conseil Départemental du Nord*

### ***Modalités d'entrée en contact avec le public***

L'entrée en contact avec les jeunes se fait par l'intermédiaire du lieu d'accueil et de leur responsable.

### ***Implication de la hiérarchie***

Le dispositif est géré par la Sauvegarde du Nord.

### ***Modalités d'information et de réflexion sur ce dispositif***

Laurent Marty, anthropologue, a réalisé un ouvrage intitulé : la « Boîte à mots ».

« Ateliers d'écriture épistolaire entre enfants et adultes. Quelques lettres ...et refaire le monde ». Aux éditions l'Harmattan en 2003.

Pour informer les partenaires et les futurs bénévoles la Boite à Mots met à disposition chaque année son bilan d'évaluation,

Pour informer les parents ; une plaquette est donnée à chaque enfant participant.

### ***Reprise ou réadaptation de cette action par d'autres***

« La Boîte à Mots » a aidé des structures à mettre en place des actions similaires.

(Centres sociaux de Valenciennes et « La Courte Echelle » à Sèvres, Hauts-de-Seine, Association la Boite à Mots dans le Maine et Loire ).

## **REGARD DES ACTEURS SUR LE PROJET**

**(Regard critique, entraves ou freins au développement, limites de l'action...)**

Une volonté est de ne pas trop développer les lieux d'intervention (18 lieux d'accueil dans la métropole est un maximum) afin de garder une taille humaine indispensable à la qualité des relations avec les répondants, et les partenaires actifs : enseignants ou travailleurs sociaux.

## **ELEMENTS RELATIFS À L'EVALUATION**

La méthode d'évaluation, que nous mettons en place, est basée sur un principe simple : une question se pose aux acteurs (ici les facteurs de la *Boîte à Mots*). Face à cette question, les acteurs vont tenter par la pratique et son analyse d'y répondre et de mettre en place les solutions qui permettent d'améliorer ou de parfaire le fonctionnement de l'action. Nous considérons que les principaux bénéficiaires de l'action (les enfants, les répondants, les enseignants et les animateurs) sont les mieux placés pour apporter les éléments de réponse à ce qui est vécu et aux effets engendrés par l'action de la *Boîte à Mots*. C'est pourquoi, face aux questionnements des facteurs et des partenaires, ce sont en premier lieu les réflexions des enfants qui sont prises en compte pour fournir les matériaux d'une « évaluation qualitative » de l'action. Pour nous l'évaluation qualitative ne concerne pas le degré de satisfaction des enfants,

mais bien la réflexion qu'ils vont produire sur la *Boîte à Mots*, au bout d'une ou plusieurs années de pratique. Nous les encourageons donc à réfléchir. Cette réflexion est faite d'éléments objectifs (ce qu'ils font de leurs lettres, combien ils en ont écrits, avec qui...) et d'éléments subjectifs (dans le sens où elles concernent le sujet lui-même) : ce que cela me fait d'écrire, ce que cela me fait de recevoir une réponse, à quoi cela sert la *Boîte à Mots* selon moi...

### *Les lettres bilan*

Au cours de l'année, il arrive que les enfants parlent spontanément de l'effet "*Boîte à Mots*" sur leur vie.

Partant de cette observation, nous avons instauré depuis huit ans un rituel. Pour les enfants il s'agit, lors du dernier atelier d'écriture en juin, de rédiger, en plus de la partie confidentielle, un texte non confidentiel, toujours adressé à Tom ou à Betty, en guise de bilan, d'évaluation en des termes qui analysent, critiquent, jugent, recommandent ou dénoncent.

Cette proposition est relayée par les facteurs écrivains publics d'enfants qui présentent le rituel aux enfants en ces termes : « Pour certains, c'est la dernière lettre que vous écrivez puisque vous quittez le centre social, l'école..., pour d'autres c'est la dernière lettre de l'année scolaire. Il vous est donc possible d'écrire, aux Tom et aux Betty, ce que vous pensez de leurs lettres, de la *Boîte à Mots*, des facteurs et ce que vous a apporté la *Boîte à Mots* cette année». A cette occasion, les enfants nous font part de leurs impressions personnelles.

Les enfants sont informés que ces textes ont une utilité pour nous, les organisateurs de la *Boîte à Mots* : faire savoir, aux partenaires qui soutiennent l'action de la *Boîte à Mots*, quels sont les effets directs des échanges épistolaires entre enfants et répondants bénévoles. Ils savent donc que leurs écrits peuvent servir de témoignages pour attester de la pertinence de la *Boîte à Mots*, ou pour satisfaire une saine curiosité des personnes qui n'auront jamais accès aux autres lettres parce qu'elles sont protégées par la confidentialité.

L'ensemble de la collecte est ensuite commenté par les facteurs, chacun choisissant un sujet ou une partie du thème, qu'il lui tient à cœur de développer, argumenter, évaluer au regard des objectifs et des finalités de la *Boîte à Mots*. Les facteurs recherchent des textes, des auteurs pour enrichir leur réflexion, et appuyer celle-ci. Chaque partie, écrite par les factrices, est ensuite relue et retravaillée par l'ensemble de l'équipe. Cette réflexion est un élément important pour les facteurs, d'abord pour leur permettre de vérifier des hypothèses de travail (les effets de la *Boîte à Mots* sur le bien-être des enfants par exemple) et d'améliorer leur

pratique d'écrivain public d'enfants qui consiste à favoriser au mieux l'expression des enfants. Cette réflexion, enrichit donc notre travail tout au long de l'année.

Ce dispositif a reçu plusieurs prix :

Octroi du label Grande Cause Nationale en 1997 – Protection de l'Enfance maltraitée.

Prix « Coup de cœur » du Forum associatif « Assos passions » en novembre 2003, Ville de Villeneuve d'Ascq.

Prix et trophées de l'initiative de la fondation Crédit Coopératif

Prix version Fémina : Finaliste Région Nord Pas de Calais 2007.

Lauréats du soutien financier par la fondation pour l'enfance en 2009.

Soutien financier de la Fondation Crédit Mutuel pôle lecture en 2012 et soutien financier de la SNCF dans le cadre du programme : « prévenir l'illettrisme ».

#### *Modalités d'analyse de la structure :*

Fiche effectuée le : 30 janvier 2007

A partir :

- rencontre avec la responsable du dispositif et analyse de différents documents (projet, plaquette, livre consacré au dispositif, articles de presse).

Mises à jour le : 28 avril 2012, 11 janvier 2016